

GAL du Pays de Saintonge Romane

Compte-rendu du GAL de programmation du mardi 29 septembre 2015

Etaient présents, Mesdames et Messieurs :

Membres Publics

BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge	Titulaire
DUBOIS Jacques, 3 ^{ème} adjoint Tesson	Suppléant
EMON Jacky, Elu référent régional - Vice-président de la commission 6	Titulaire
GRENON Jean-Claude, Président du Pays de Saintonge Romane	titulaire
LAGUERRE Christian, Conseiller municipal à Chermignac	Suppléant
MAJEAU Stéphane, Directeur pôle nature Pierre de Crazannes	Suppléant
MARGAT Alain, Maire de Corme-Royal	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre, Conseiller municipal à Gémozac	Titulaire
OCTEAU Laurent, Représentant de la Chambre d'Agriculture	Titulaire

Membres Privés

AUDOUIN Thomas, Gérant de la société Louvéloss à Saint-Césaire	Suppléant
BARRAUD Jean-Michel, Membre du GAL 2007-2013	Titulaire
BOUTINET Jean-Jacques, Auto-entrepreneur	Suppléant
CARRAU Nathalie, Membre du GAL 2007-2013	Suppléante
CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne	Titulaire
COASSIN Gérard, Vice-président du CESER Poitou-Charentes	Suppléant
CROC Pascale, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
HAPIOT Benoît, Artiste Plastique/ Gestionnaire de l'association Les Lapidiales	Suppléant
RIALLAND Valérie, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
ROBERT Vincent, Directeur de l'APMAC	Titulaire
ROUAUD Michel, Président de l'Association St Fiacre	Titulaire
SEBERT BADOIS Christine, Propriétaire du Château de la Roche Courbon et Présidente de la route Trésors de Saintonge	Titulaire
SOULET Bruno, Comédien et metteur en scène	Suppléant
TROUVE Marie, Gestionnaire de gîte et de chambres d'hôtes	Titulaire

DESCATOIRE Sébastien, Chargé de mission «Urbanisme et cadre de vie»

HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER

Etaient absents excusés, Mesdames et Messieurs :

Membres Publics

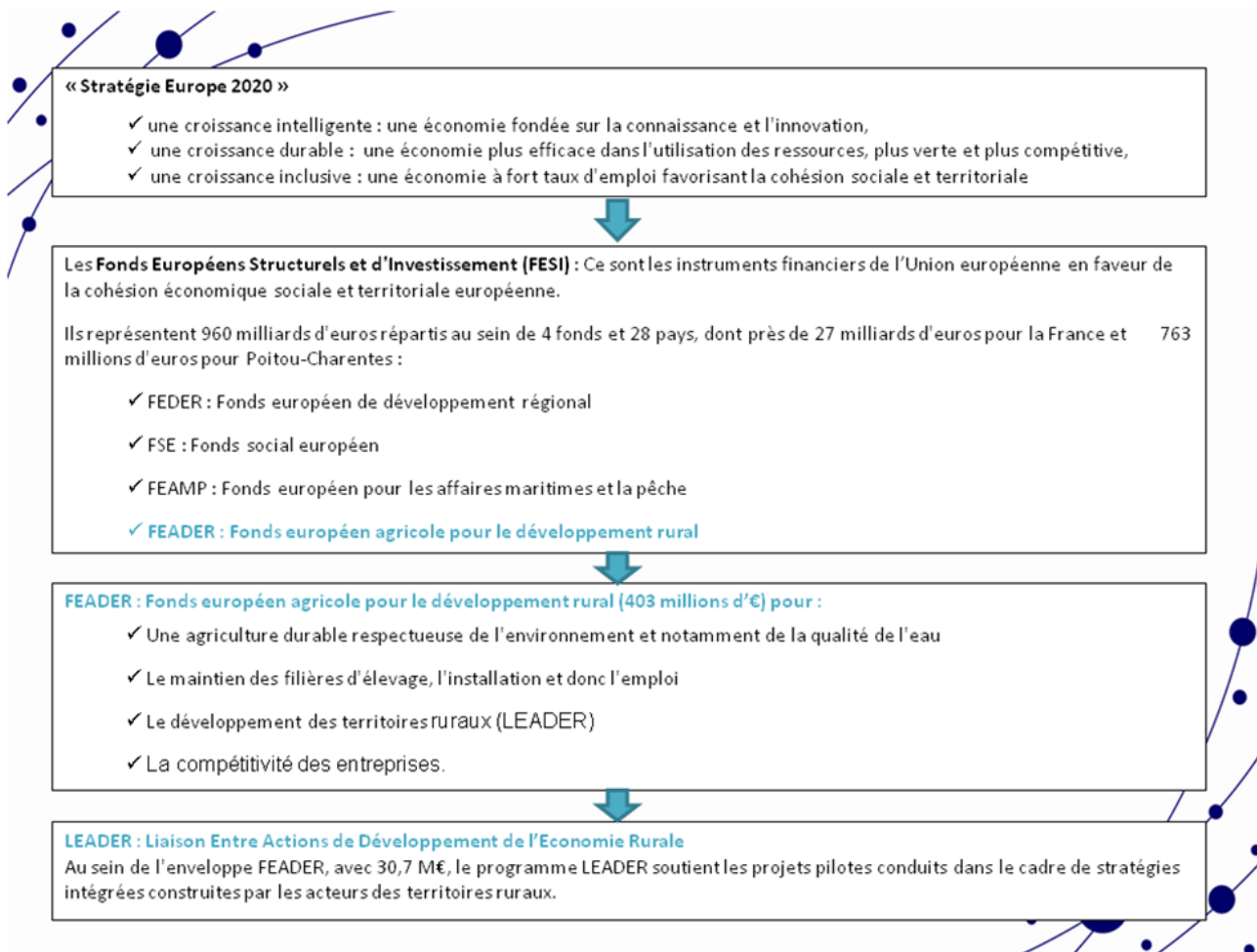
CLASSIQUE Jean-Claude, 1 ^{er} Vice-président de la CDA de Saintes	Titulaire
De MINAC Daniel, Maire de La Clisse	Suppléant
SAGOT Jean-Pierre, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes	Titulaire

Membres Privés

QUERE-JELINEAU Caroline, Productrice fermière	Suppléant
---	-----------

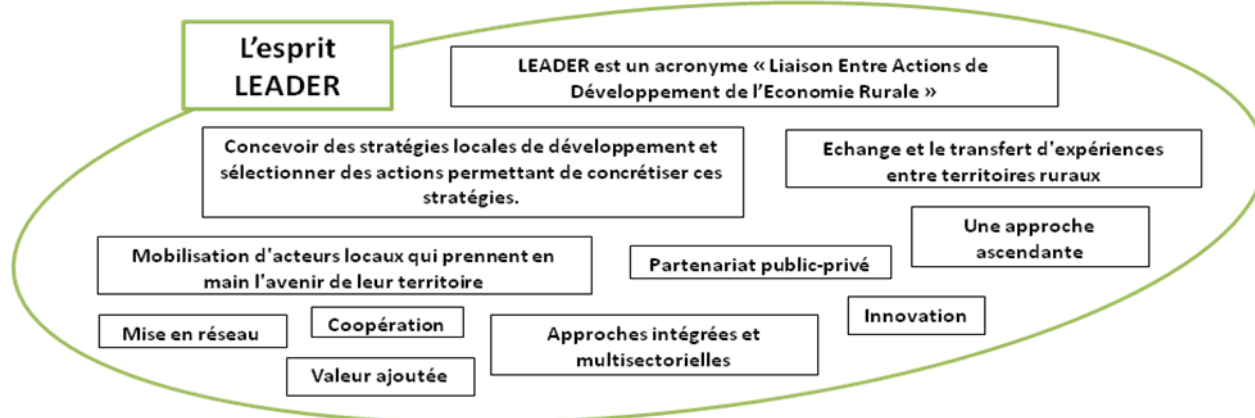
De la stratégie Europe 2020 au LEADER

M. BARREAUD rappelle la stratégie de l'Europe et la déclinaison du programme LEADER via le FEADER et met en avant le véritable effet levier du LEADER. En effet, 1 euro d'aide publique peut mobiliser jusqu'à 4 euros de FEADER via le programme LEADER.



L'esprit LEADER

M. BARREAUD précise la spécificité des programmes LEADER et leurs approches autour des caractéristiques suivantes :



Les membres du GAL de programmation prennent conscience qu'ils devront avoir ces différentes caractéristiques en tête lors de leurs décisions d'octroyer les subventions aux porteurs de projet. Les membres du GAL qui étaient déjà membres pour le programme LEADER 2007-2013 confirment l'importance d'avoir cet état d'esprit et d'être au service des projets du territoire. L'intérêt public doit être au cœur des décisions.

Un accent est porté sur les projets de coopération. Lors de l'élaboration de la candidature, des pistes de coopération ont vu le jour notamment avec des territoires voisins. La situation actuelle ne permet pas d'envisager une coopération dans un pays de l'Union européenne.

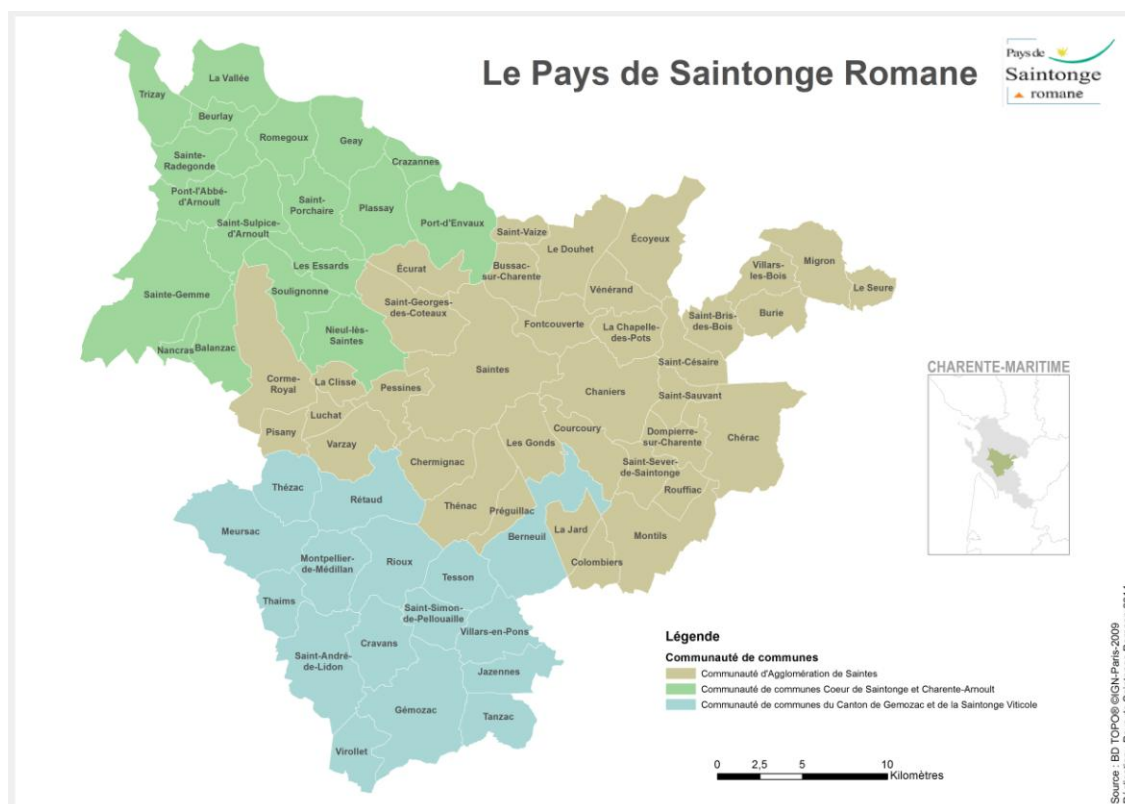
Notre Stratégie Locale de Développement

M. BARREAUD rappelle la stratégie du programme LEADER 2014-2020 du Pays de Saintonge Romane et les communes éligibles :

Elargissement de l'approche circuits courts pour mailler économiquement le territoire et construire son attractivité.

Cette stratégie s'organise selon trois clés d'entrée :

- **Circuits courts alimentaires : nouveaux liens**
- **Patrimoines et culture : nouvelles connexions**
- **Transition énergétique : nouvelles ambitions**



Les différents acteurs du LEADER

M. BARREAUD détaille les différents acteurs qui interagissent dans le fonctionnement du programme LEADER :

- les porteurs de projets ou « maîtres d'ouvrage »
- un GAL de programmation réparti en 4 groupes thématiques et respectant l'équilibre rural-urbain :
 - Développement territorial
 - Circuits-courts alimentaires
 - Patrimoines et Culture
 - Transition énergétique
- un Groupe d'Action Locale (GAL) composé par :
 - le GAL de programmation
 - les commissions « Agriculture », « Culture, Patrimoine et Tourisme » et « Energie » du Pays de Saintonge Romane
 - l'autorité de gestion
 - la DDTM 17
 - les partenaires
- l'autorité de gestion, le Conseil Régional
- le service instructeur, la DDTM 17
- l'organisme payeur et de contrôle, l'Agence de Services et de Paiement (ASP)
- une équipe technique composée de :
 - Chantal HUTTEAU, Animatrice LEADER (mise à disposition par la Chambre d'Agriculture)
 - Delphine DEAU, Animatrice & Gestionnaire LEADER
 - Fanny LAMMIN, Chargée du Développement Culturel & Sportif
 - Sébastien DESCATOIRE, Chargé de mission «Urbanisme et cadre de vie»
 - Véronique BERGONZONI, Directrice adjointe du Pays & Directrice de l'Abbaye de Trizay

Le rôle et le fonctionnement du GAL de programmation

Le GAL de programmation, présidé par Sylvain BARREAUD, doit (cf. règlement intérieur du GAL) :

- ✓ rencontrer les porteurs de projets en opportunité lors des comités
- ✓ sélectionner des projets en lien avec la stratégie locale de développement
- ✓ élaborer une procédure de sélection transparente et non discriminatoire et des critères de sélection des opérations qui préviennent les conflits d'intérêt
- ✓ se voir présenter les avis techniques recueillis par le GAL sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets (programmation, report ou rejet)
- ✓ évaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention et préparer les éléments nécessaires à une évaluation du programme
- ✓ établir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement
- ✓ examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes mesures, ainsi que l'évaluation à mi-parcours
- ✓ examiner le suivi financier
- ✓ être à l'initiative de projets

Il est obligatoire de respecter le double quorum : il faut qu'**au minimum 10 membres du GAL de programmation** représentés par un titulaire ou son suppléant soient présents **dont au minimum 6 membres privés** représentés par un titulaire ou son suppléant. L'opérateur titulaire présent en GAL de programmation vote. En cas d'absence, son suppléant vote alors à sa place. Si un membre du GAL est impliqué dans le projet présenté, il doit obligatoirement quitter la salle (le quorum doit alors être respecté même sans sa présence). Il est proposé que M. BARREAUD appelle au vote et que pendant ce vote aucune intervention ne soit autorisée :

- Pour
- Contre
- Abstention

Les membres du GAL de programmation ont acté leur rôle et le fonctionnement présenté.

La composition du GAL de programmation

MEMBRES PUBLICS :

Développement territorial :

- Jacky EMON , Elu référent régional - Vice-président de la commission 6 - Transports propres et innovants - Intermodalité - Équipements - Infrastructures, titulaire
- Laurence MARCILLAUD, Présidente de la commission Eau - Littoral - Biodiversité au Conseil Régional, suppléante
- Jean-Claude GRENON, Président du Pays de Saintonge Romane, titulaire
- Michel ROBERT, Maire-adjoint de Nancras, suppléant

Circuits courts alimentaires :

- Jean-Pierre SAGOT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, titulaire
- Daniel de MINIAC, Maire de La Clisse, suppléant
- Laurent OCTEAU, Représentant de la Chambre d'Agriculture, titulaire
- Benoît JAMIN, Conseiller municipal Les Essards, suppléant

Patrimoines et culture :

- Jean-Claude CLASSIQUE, 1^{er} Vice-président de la CDA de Saintes, titulaire
- Christian LAGUERRE, Conseiller municipal à Chermignac, suppléant
- Yves MASSIAS, Maire de Jazennes, titulaire
- Stéphane MAJEAU, Directeur pôle nature Pierre de Crazannes, suppléant

Transition énergétique :

- Sylvain BARREAUD, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge, titulaire
- Patrick MACHEFERT, Maire de Soullignottes, suppléant
- Jean-Pierre MORDANT, Conseiller municipal à Gémozac, titulaire

- Jacques DUBOIS, 3^{ème} adjoint Tesson, suppléant
- Alain MARGAT, Maire de Corme-Royal, titulaire
- Anne FOCKEDEVY, Maire-adjoint, Les Gonds, suppléante

MEMBRES PRIVES :

Circuits courts alimentaires :

- Jean-Michel BARRAUD, Membre du GAL 2007-2013, titulaire
- Nathalie CARRAU, Membre du GAL 2007-2013, suppléante
- Valérie RIALLAND, Productrice fermière en agriculture biologique, titulaire
- Véronique BRANGER, Productrice fermière, suppléante
- Pascale CROC, Productrice fermière en agriculture biologique, titulaire
- Caroline QUERE-JELINEAU, Productrice fermière, suppléante
- Michel ROUAUD, Président de l'Association St Fiacre, titulaire
- Alain BESSAGUET, Président de l'Association Courts Circuits, suppléant

Patrimoines et Culture :

- Anne CLAVEL, Artiste Plasticienne, titulaire
- Benoît HAPIOT, Artiste Plasticien/ Gestionnaire de l'association Les Lapidiales, suppléant
- Vincent ROBERT, Directeur de l'APMAC, titulaire
- Bruno SOULET, Comédien et metteur en scène, suppléant
- Christine SEBERT BADOIS, Propriétaire du Château de la Roche Courbon et Présidente de la route Trésors de Saintonge, titulaire
- Dominique BITON, Gestionnaire de l'Association Patrimoine de St Sauvant / foyer rural, suppléant
- Marie TROUVE, Gestionnaire de gîte et de chambres d'hôtes, titulaire
- Thomas AUDOUIN, Gérant de la société Louvéloss à Saint-Césaire, suppléant

Transition énergétique :

- Yannig BOITARD, Animateur commercial Brunet Drouillac, titulaire
- Jean-Jacques BOUTINET, Auto-entrepreneur, suppléant
- Sébastien TINCHANT, Gérant de la SARL AC Déco, titulaire
- Gérard COASSIN, Vice-président du CESER Poitou-Charentes, suppléant
- Serge KOFFI, Président de la Jeune Chambre Économique de Saintes, titulaire
- Francesca BUI-DINH, Co-directrice de la Jeune Chambre Économique de Saintes, suppléante

La communication du programme

M.BARREAUD précise qu'un forum de lancement est prévu le 10 décembre 2015 à l'annexe du Conseil départemental à Saintes pour une rencontre avec les maires des différentes communes du Pays de Saintonge Romane, les différents partenaires et les porteurs de projets potentiels afin d'échanger sur les objectifs et les actions éligibles dans le cadre du programme LEADER 2014-2020.

Des supports de communication seront édités (plaquettes d'informations, cartes, etc.) et la rubrique LEADER du site Internet du Pays de Saintonge Romane <http://www.payssaintongeromane.fr/> sera actualisée. Une page facebook devrait également être créée pour faire vivre le programme au jour le jour. Enfin des articles rédigés par une journaliste qui présenteront les projets soutenus seront réalisés

et des contacts avec la presse, la radio, la télévision, etc. seront effectués pour faire connaître le programme.

Les anciens membres du GAL du programme LEADER 2007-2013 accentuent la nécessité de bien communiquer dès le départ sur les trois axes du programme et notamment sur la transition énergétique, nouvelle ambition du programme qui reste à construire.

Questions diverses

Le prochain GAL de programmation est prévu le jeudi 3 décembre 2015 à 17h30 à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes.